

Les interférences

1. Définitions :

- **D'un point de vue psychologique** : l'interférence peut être considérée comme une contamination de comportements. « L'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude ».
- **D'un point de vue linguistique** : elle se définit comme un accident du bilinguisme entraîné par le contact entre les langues. Selon Mackey, « *l'interférence est l'emploi, lorsqu'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue* ».
- **Du point de vue de la pédagogie des langues vivantes** : l'interférence est un type particulier d'erreurs que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de la langue maternelle. On parle à ce propos de « déviation », de « glissement », de « transfert », de « parasites ». L'interférence qui est l'introduction d'un élément A de la langue maternelle (L1) dans la langue étrangère (L2), ne se produit pas arbitrairement. Il y a interférence lorsqu'il y a analogie entre un élément de L2 avec un élément correspondant de L1 qui entraîne un glissement.
- **Définition de Dubois** : « il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou intégrés dans la langue a » (*Dictionnaire de linguistique*, 2002).

2. Les types d'interférences :

L'interférence phonétique : elle concerne la transposition d'un trait phonétique de L1 sur L2.

Exemple : félo à la place de vélo (l'arabe ne possède pas de v).

L'interférence morphosyntaxique (grammaticale) : l'apprenant use du même trait grammatical de sa langue maternelle en calquant toutes les règles s'y référant, tels que le genre et le nombre.

Exemple : le porte est grand (porte est masculin en arabe).

L'interférence syntaxique : elle concerne l'ordre des éléments dans la phrase, le dédoublement du sujet, l'emploi transitif ou intransitif de certains verbes, l'emploi fautif des prépositions...

Exemple : ordre = il apprend à son frère à lire.

Dédoublement = le cahier que je l'ai acheté.

L'interférence lexicale : elle concerne l'emploi fautif de mots. Il s'agit de traduction littérale de mots véhiculant un sens et un référent unique dans la langue maternelle, alors que dans la langue-cible le référent possède plusieurs dénominations. **Exemple** : Montre, pendule, horloge, en français, renvoient à montre en arabe.

L'interférence sémantique : elle concerne l'emploi de mots dont le sens ne correspond pas ou n'existe pas en arabe. Il s'agit aussi de traduction littérale (lexico sémantique).

Exemples : Faire une opération = subir une opération.

Faire un accident = avoir un accident.

Je te dois de l'argent = tu me dois de l'argent.

3. Etude contrastive franco-arabe :

Verbe transitif arabe :

Appartenir = cette maison (lui) l'appartient. Apprendre = il apprend (à) son frère à lire.

Conseiller = conseiller (aux) les gens de s'en aller.

Distribution différente des prépositions :

Il applaudit (les) aux musiciens. Il prie (à) Dieu.

Acheter (à) avec un prix élevé.

Calque d'expression sémantique :

Avoir = tu me dois 20 da / j'ai chez toi 20 da.

Croire = il nous prend pour des enfants / il nous croit pour des enfants. Dépenser = mon père dépense beaucoup sur moi / je coûte cher à mon père.

Expressions périphrastiques : Arbre d'oranges = oranger. Arbre de citrons = citronnier.